Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

ALLOCATIONS FAMILIALES les Caf en Île-de-France

N°39 - Février 2017

BULLETIN D'INFORMATION DES CAF EN ÎLE-DE-FRANCE

Les allocataires de la Prime d'activité en Île-de-France au 30 septembre 2016

Au titre de septembre 2016, la prime d'activité, qui remplace le volet «activité» du Revenu de solidarité active (Rsa) ainsi que la prime pour l'emploi (Ppe), est versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf) à 351 200 bénéficiaires résidant en Île-de-France, soit 14 300 de plus qu'au trimestre précédent (+ 4,2 %). Cette croissance moins dynamique que celle observée au trimestre précédent résulte du ralentissement du nombre d'entrants dans la prime d'activité. Pour 16 % des foyers, l'allocataire est un jeune âgé de moins de 25 ans (56 300). Parmi l'ensemble des titulaires de la prime d'activité, plus du quart (25,7 %) sont des nouveaux bénéficiaires par rapport au trimestre précédent, 10 % (35 420) étaient inconnus des Caisses d'allocations familiales. Parmi ces « vrais nouveaux », 11 800 sont âgés de 18 à 24 ans. Environ 7 200 bénéficiaires de la prime d'activité perçoivent l'allocation aux adultes handicapés (Aah).

Qui sont les bénéficiaires de la prime d'activité ?

La prime d'activité entrée en vigueur le 1er janvier 2016 remplace le volet « activité » du Rsa. Le Rsa socle (anciennement Rmi/Api) est maintenu. Au titre de septembre 2016, elle est versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf) à 351 200 bénéficiaires résidant en Île-de-France (cf. tableau 1.), soit 14 300 de plus qu'au trimestre précédent ou encore une hausse de + 4,2 points. Ce nombre de bénéficiaires de la prime d'activité poursuit sa progression mais à un rythme moins dynamique que celui observé au cours du trimestre précédent (+ 21,6 points) et ce, quel que soit le type de public observé.

Tableau 1. Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité fin juin et fin septembre 2016, en Île-de-France

	Fin juin 2016	Fin septembre 2016**
Bénéficiaires de la prime d'activité	**336 982**	**351 242**
avec au moins une bonification individuelle	306 113	319 803
avec majoration pour isolement	24 881	25 655
moins de 25 ans*	56 169	56 319
plus de 25 ans*	280 813	294 923

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin et septembre 2016.
Lecture : Fin septembre 2016, le nombre d'allocataires franciliens de la prime d'activité âgés de plus de 25 ou plus s'établit à 294 923.
*âge du responsable du dossier
**y compris les (3 200 en juin ; 7 200 en septembre) bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés dont la très grande majorité bénéficie de la mesure mise en œuvre en juillet, rétroactive au 1er janvier, consistant à prendre en compte dans le calcul du montant de prime d'activité leur montant d'Aah comme un revenu d'activité et non comme une prestation.

En ajoutant aux allocataires, leurs éventuels conjoints, enfant(s) ou autres personnes à charge, l'ensemble des personnes couvertes par la prime d'activité s'élève à 735 800 fin septembre 2016 (+ 18 700 par rapport à juin). Par ailleurs, près de 25 700 foyers perçoivent une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître, et plus de 319 800 comptent au moins une personne percevant une bonification individuelle (cf. tableau 2.), ce qui signifie que ses revenus mensuels d'activité sont supérieurs à 0,5 fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance. Comme au trimestre précèdent, le montant moyen des bonifications perçues par le foyer s'élève à 49,5 euros par mois.

En fonction de leurs ressources, les foyers peuvent cumuler la prime d'activité et le Rsa socle ; en effet près de 47 700 foyers allocataires

Tableau 2. Répartition des bénéficiaires de la prime d'activité, en Île-de-France, par département, au 30 septembre 2016

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Seulement Prime d'activité	49 389	33 111	55 238	34 096	37 194	30 534	31 604	32 417	303 583
Rsa socle + Prime d'activité	10 666	4 836	9 970	5 298	4 553	3 491	4 181	4 664	47 659
Total Prime d'activité	**60 055**	**37 947**	**65 208**	**39 394**	**41 747**	**34 025**	**35 785**	**37 081**	**351 242**
Avec au moins une bonification individuelle	51 361	34 459	58 814	35 936	39 210	32 252	33 431	34 340	319 803
Avec majoration pour isolement	2 936	2 455	4 726	3 139	3 483	2 636	3 110	3 170	25 655
Évolution 30-09-2016/30-06-2016 (en%)	**2,5**	**1,7**	**2,9**	**5,8**	**5,4**	**10,2**	**4,2**	**4,1**	**4,2**
Personnes couvertes par la Prime d'activité	103 713	74 516	157 020	84 111	87 006	69 213	76 895	83 370	735 844
Population couverte par la Prime d'activité	4,6	4,7	10,2	6,3	6,4	4,9	6,2	7,0	6,2

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, septembre 2016.
Lecture : Fin septembre 2016, le nombre d'allocataires parisiens de la prime d'activité s'établit à 60 055.

franciliens sont concernés par ce cumul des deux prestations soit 13,6 % de l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité.
Par ailleurs, au cours du 3ème trimestre 2016, les Caf d'Île-de-France ont versé près de 58,8 millions d'euros au titre de la prime d'activité.
Ce coût global est sensiblement du même ordre que celui de juin.

Au niveau départemental, avec + 10,2 %, c'est la Seine-Saint-Denis qui a l'évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité la plus importante.
Fin septembre 2016, 74,3 % des bénéficiaires de la prime d'activité la percevaient déjà fin juin. Ainsi, les nouveaux bénéficiaires représentent 25,7 % des foyers titulaires de cette prestation (cf. figure 1.), 7 % étaient bénéficiaires du Rsa socle (droit versé et droit suspendu) en juin. Sur les bénéficiaires restants, 8,6 % étaient bénéficiaires d'une autre prestation Caf et 10,1 % n'étaient pas encore connus des Caisses d'allocations familiales (les deux tiers ont 25 ans ou plus). La proportion des nouveaux bénéficiaires de cette prestation de moins de 25 ans (hors basculement Rsa) s'établit à 4,5 % (15 580). Les « vrais nouveaux » sont 35 400 sur l'ensemble des 351 200 bénéficiaires de la prime d'activité en juin 2016 ; 11 800 sont âgés de moins de 25 ans soit 3,4 %.

Figure 1. Répartition des foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité au 30 septembre 2016 selon leur situation vis-à-vis du Rsa fin juin 2016 (en %)

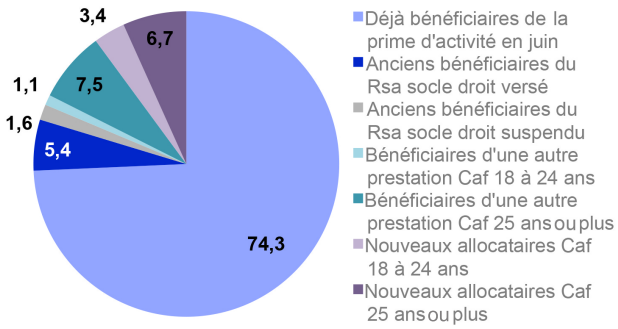

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, septembre 2016.
Lecture : Fin septembre 2016, 74,3 % des bénéficiaires de la prime d'activité la percevaient déjà en juin.

Figure 2. Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au Rsa (en milliers)

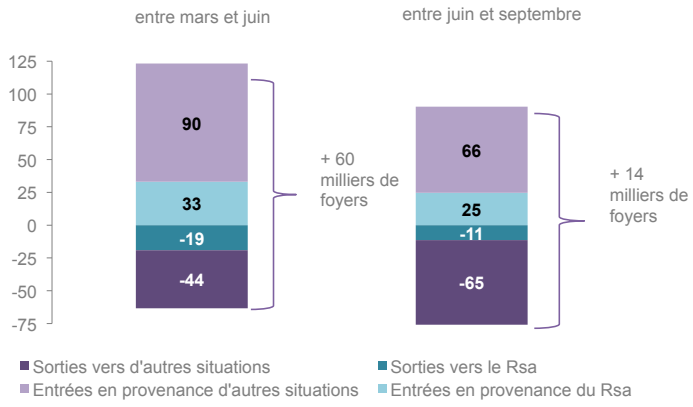

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, septembre 2016.
Lecture : Fin septembre 2016, 66 000 bénéficiaires de la prime d'activité sont entrés en provenance d'autres situations en juin.

Tableau 3. Répartition des bénéficiaires de la prime d'activité selon leur âge, en Île-de-France, par département, au 30 septembre 2016 (%)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Moins de 25 ans	15,5	16,8	11,5	14,8	19,6	19,2	18,3	16,2	16,0
Entre 25 ans et moins de 30 ans	21,6	19,0	17,8	19,6	20,7	19,8	19,5	19,1	19,6
Entre 30 ans et moins de 40 ans	22,7	25,6	28,9	27,2	26,3	26,5	27,4	27,7	26,5
Entre 40 ans et moins de 50 ans	19,8	21,3	23,8	22,0	19,4	20,0	20,3	21,4	21,1
Entre 50 ans et moins de 60 ans	15,8	14,1	14,9	13,7	12,0	12,2	12,3	13,3	13,8
60 ans et plus	4,6	3,2	3,1	2,7	2,0	2,3	2,1	2,4	2,9

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, septembre 2016.
Lecture : Fin septembre 2016, 16,0 % des bénéficiaires franciliens de la prime d'activité sont âgés de moins de 25 ans.

Finalement, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité (connus au moment de la publication) connaît une croissance moins dynamique ce trimestre qu'au précédent, les effectifs progressant de 14 300 contre 59 900. D'une part, le nombre d'entrants diminue (cf. figure 2.), passant de 123 200 foyers entre mars et juin à 90 300 ce trimestre et d'autre part, le nombre de sortants augmente 76 000 contre 63 300 trois mois auparavant. Les entrants et les sortants peuvent se distinguer, selon leur perception du Rsa ou le fait d'être dans une autre situation (nouvelle demande, droit suspendu à la prime d'activité, perception d'une autre prestation...). La baisse du nombre d'entrants résulte davantage du ralentissement du nombre d'ouvertures de droit à la prime d'activité en provenance d'une autre situation (65 600 contre 90 100) que du nombre de foyers basculant du Rsa à la prime d'activité (24 300 contre 33 100). Quant à la hausse du nombre de sortants, elle se caractérise par l'accroissement du nombre de foyers passant de la prime d'activité à une autre prestation que le Rsa.

Près de la moitié des bénéficiaires franciliens de la prime d'activité (49,2 %) sont des personnes isolées ; cette proportion s'étage de 38,9 % en Seine-Saint-Denis à 63,4 % à Paris. Près d'un quart (23,2 %) des foyers franciliens sont des familles monoparentales ; parmi l'ensemble des familles avec enfant(s), plus de la moitié (51,3 %) sont des parents qui élèvent seul leur enfant. C'est à Paris que ce poids des monoparents est le plus fort (55,8 %) et en Seine-Saint-Denis qu'il est le plus faible (43,2 %).

En moyenne, plus de six foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité sur dix (64,3 %) ont plus de 30 ans (cf. tableau 3.). La part des bénéficiaires âgés de moins de 25 ans est de 16 % en Île-de-France (56 300), soit 12,5 points de plus que parmi l'ensemble des bénéficiaires du Rsa socle (3,6 %). Si, en Île-de-France, la part des bénéficiaires de moins de 25 ans percevant uniquement la Prime d'activité s'élève à près de 18,1 %, parmi ceux percevant le cumul des deux prestations elle est de 3,1 %.

Encadré. Prime d'activité pour les bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah)

Afin de valoriser l'activité des travailleurs handicapés, une mesure destinée aux bénéficiaires de l'Aah a été mise en œuvre au 1er juillet 2016 concernant le calcul de leur droit à la prime d'activité. Lorsque leur revenu d'activité mensuel dépasse 25 % du Smic mensuel net, le montant de l'Aah est pris en compte dans le calcul de la prime d'activité comme un revenu d'activité – donc avec application d'un abattement de 62 % – et non comme une prestation déduite intégralement. Cette mesure était rétroactive au 1er janvier 2016 pour toute demande déposée jusqu'au 30 septembre 2016.

Fin septembre 2016, environ 7 200 allocataires de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah) bénéficient de la mesure spécifique entrée en vigueur au 1er juillet 2016, leur droit à la prime d'activité ayant été ouvert de manière rétroactive depuis le 1er janvier pour la quasi-totalité d'entre eux (cf. encadré.). Ils représentent 2,0 % des foyers bénéficiaires de la prime d'activité et perçoivent pour cette prestation un montant inférieur à l'ensemble des bénéficiaires : 127 euros en moyenne chaque mois contre 167 euros, sachant qu'ils perçoivent un montant mensuel d'Aah de 459 euros en moyenne. Par ailleurs, les foyers dont le responsable du dossier est âgé de 18 à 24 ans sont légèrement moins nombreux parmi les bénéficiaires de l'Aah (9 % contre 16 % pour l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité).
Parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'Aah qui exercent une activité professionnelle en septembre 2016 (près de 23 800 allocataires), 29,0 % des foyers bénéficient de la prime d'activité. Leur profil diffère des allocataires de l'Aah actifs ne percevant pas la prime d'activité. La très grande majorité d'entre eux (9 foyers sur 10) sont des personnes isolées sans enfant à charge : 55,9 % sont des hommes et 34,7 % des femmes. Comparativement, cette configuration familiale représente près des deux tiers (65,7 %) des allocataires de l'Aah actifs ne bénéficiant pas de la prime d'activité (38,1 % d'hommes et 27,6 % de femmes).

Par ailleurs, les bénéficiaires de l'Aah percevant la prime d'activité travaillent principalement dans des établissements et services d'aide par le travail (Esat), soit 87,0 % contre 45,9 % des bénéficiaires de l'Aah actifs sans prime d'activité. Les bénéficiaires de l'Aah actifs ne percevant pas la prime d'activité recouvrent plusieurs situations : soit ils ne remplissent pas les conditions minimales de revenu pour bénéficier de la mesure spécifique, soit ils ont des ressources trop élevées, soit ils n'ont pas fait de demande de prime d'activité. ■

Delphine Guérin
Ctrad – Caf en Île-de-France

Le bulletin d'information des Caf en Île-de-France est une publication de la Ctrad, service d'études des Caf en Île-de-France
Directeur de la publication : Robert Ligier ■ Rédacteurs : Danie Chemineau, Delphine Guérin ■
Maquettiste : Myriam Breitman ■ Imprimeur : SIRI Caf de Paris ■
Numéro ISSN 2266-4076
Courriel : ctrad.cafcreteil@caf.cnafmail.fr
Site : www.caf.fr/ma-caf/caf-du-val-de-marne/partenaires/etudes-et-statistiques

Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision
Février 2017